
Affichage commercial bilingue au Nouveau-Brunswick : quand une municipalité légifère ...

Laurence Arrighi*¹, Isabelle Violette*¹, and Dominique Boucher¹

¹Université de Moncton – Canada

Résumé

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada. Ce bilinguisme implique que les institutions provinciales offrent des services et de la documentation (dont l’affichage public en français et en anglais).

Le municipal est un tout autre palier de gouvernance. Toute municipalité est tenue de proposer des services dans les deux langues dès qu’un ou l’autre des groupes de langues officielles dépasse les 20%. En revanche, si les mairies peuvent réglementer l’affichage commercial privé (imposer un affichage bilingue par exemple), peu l’on fait et les logiques diglossiques demeurant fortes, la majorité de l’affichage est unilingue anglais ce qui reflète parfois mal la démolinguistique locale (Boudreau et Dubois, 2005; Roussel, 2013; Violette, 2021).

Au printemps 2024, la toute jeune Communauté rurale Beausoleil (issue d’un réaménagement municipal au sein de la province) annonce un arrêté municipal qui rend obligatoire pour les commerces l’utilisation d’un affichage où le français est prééminent (à noter qu’une étude a conclu que plus de 60% de l’affichage commercial dans cette région se fait en anglais uniquement alors que 80% de sa population a le français comme première langue).

De mai à septembre, les médias locaux (le quotidien *L’Acadie nouvelle*, la chaîne régionale de Radio-Canada, le site de discussion *Reddit*, etc.) vont se faire l’écho de prises de position polarisées entre tenants et opposants à l’arrêté. Nous avons réuni un corpus de 43 documents médiatiques dont nous proposons une analyse thématique, critique et argumentative. Pour les fins de cette communication, nous nous arrêterons en particulier aux ressorts rhétoriques mobilisés dans ce contexte polémique (Amossy, 2014). Nous accorderons une attention particulière au recours à l’idéologie néo-libérale et à la notion de libre choix comme argument contre la légifération linguistique, un motif discursif qui agit au détriment de la langue minoritaire et dominée (Charbonneau, 2011; Colonna, 2020).

Mots-Clés: langue d’affichage, paysage linguistique, Acadie, analyse du discours médiatique, argumentation néo, libérale

*Intervenant